



Construisons ensemble nos projets pour Saulx-les-Chartreux !

En clôture des réunions de quartier, mises en place par la municipalité pour favoriser le dialogue entre les Salucéens et l'équipe municipale, ce sont les habitants du quartier du Moulin qui ont été conviés le samedi 10 février dernier, à l'Espace Nelson Mandela. Retrouvez ci-dessous le compte rendu de cette rencontre.

Vos questionnements

À la suite de la décision de la municipalité, en tant que représentant de l'association ASL Le Monthuchet, je tiens à informer l'assemblée que nous n'avons pas été concertés de la prise de décision de fermer la barrière à la circulation automobile rue du Château et allée Georges Brassens aux heures d'entrée et de sortie de l'école Anatole France. Notre souhait serait d'être concerté sur les prises de décision.

Réponses et préconisations apportées par la municipalité

Nous avons constaté un nombre croissant d'incivilités allée Georges Brassens, qui mettaient en danger la vie de nos enfants. La décision de fermer la barrière de 8h à 8h30 et de 16h à 16h45 a été prise pour 2 raisons : celle de prévenir les incivilités, sécuriser le passage de nos enfants et celle du respect du plan Vigipirate. À l'écoute des riverains, nous avons bien acté que cette mesure pose problème. Des propositions sont à l'étude comme un macaron, à apposer sur le pare-brise des véhicules des riverains de l'allée Georges Brassens.

Vos questionnements

Respecter le plan Vigipirate mais comment interdire aux gens de stationner ? Est-il prévu la présence d'un Policier ou d'un Gendarme pour vérifier ?

La municipalité

Un policier sera présent matin et soir pour assurer la sécurité de nos enfants.

Vos questionnements

La sécurité des enfants est votre priorité. Mais que faites-vous pour la sécurité à 18h00 ? C'est la foire d'empoigne. À la sortie des écoles, tout le monde circule. Il y a des difficultés d'accès pour un enfant handicapé. Il serait regrettable que l'accident d'il y a environ 30 ans se reproduise.

La municipalité

La Gendarmerie intervient sur Champlan, Ballainvilliers et Saulx. Ses missions, étendues sur ces 3 communes, ne lui permet pas une présence continue. Pour pallier ce problème, nous souhaitons augmenter l'amplitude horaire de notre Police Municipale, à savoir : 7h30 le matin et 18h30 le soir. La Gendarmerie ne peut pas aller partout : Champlan et Ballainvilliers.

Vos questionnements

Qu'en est-il du projet de modification des entrées de l'école Anatole France : une du côté de la ZAC et l'autre du côté du Centre de Loisirs et l'arrivée des cars par la rue du Château ?

La municipalité

Cette décision n'est pas actée et le corps professoral doit être associé à cette prise de décision.

Vos questionnements

Concernant la placette de la rue Georges Brassens, le sol est glissant, dangereux ; les arbres ne sont pas élagués ; le goudron est abimé ; les racines arrivent jusqu'à la bouche d'égout. Quelle solution envisagez-vous ?

La municipalité

Le sujet est bien connu. Ce type d'arbres, implanté dans la commune, génère comme une sorte de mélasse. Le maire n'est pas favorable à la coupe de ces arbres, préférables au goudron. Une campagne d'élagage va être mise en place par nos Services Techniques.

Vos questionnements

J'habite au n°21 de l'allée Georges Brassens. Je regrette de n'avoir pas été prévenue de la fermeture des barrières. Les bus stationnent dans le virage et ça bloque les voitures.

Ne peut-on faire des marquages au sol ?

La municipalité

Les problèmes rencontrés viennent des incivilités. La matérialisation a déjà été effectuée par une signalisation verticale. Un réaménagement des places de parking pourrait être étudié.

Vos questionnements

Depuis 1987, il n'y a jamais eu de signalisation. Il en va de même pour la rue François Truffaut et la rue Léon Chartier. Il m'a été répondu que le budget a servi à autre chose. Il faudrait refaire un marquage au sol zebra avec un panneau pour que le car puisse stationner.

La municipalité

En effet, la réfection de la verrière du restaurant scolaire a été notre priorité, au détriment de certains aménagements de la voirie.

Vos questionnements

Rue Louis Aragon, il y a des problèmes de stationnement et d'incivilités. Les riverains ne peuvent pas sortir de chez eux. Pourquoi ne pas mettre en place un « Dépose-minute »? La dame de la barrière se fait insulter.

La municipalité

Nous notons un certain nombre d'incivilités dans notre commune. Peu de personnes respectent la réglementation et le zonage vert et bleu, tout comme les panneaux STOP. 20 verbalisations environ ont été recensées par semaine. C'est le devoir également de chacun de rentrer sa voiture dans son garage.

La campagne de verbalisation, prévue hier, a été reportée du fait des intempéries.

Vos questionnements

4 STOP, c'est ubuesque.

La municipalité

3 STOP, précisément. La situation peut paraître ubuesque mais cette mesure a permis de limiter le nombre d'accidents, au nombre d'un par semaine avant sa mise en place.

Vos questionnements

À propos de la sécurité rue Henri Barbusse, la vitesse y est excessive. Un ralentisseur existe. Pourquoi ne pas prendre un accord avec la Gendarmerie pour faire des contrôles à la jumelle ?

La municipalité

Les incivilités routières au sein de Saulx-les-Chartreux sont devenues un véritable fléau. Pour preuve, un véhicule à contre-sens a été interpellé rue de la Division Leclerc hier encore. Concernant le stationnement et la circulation, des discussions vont avoir lieu avec les riverains et les responsables des copropriétés des résidences La Montagne, La Salucéenne et L'Arpajonnais sur la possibilité de mettre en place un second ralentisseur.

La volonté municipale est bien d'augmenter et de densifier le stationnement pas seulement dans la rue Henri Barbusse mais aussi dans d'autres rues.

Vos questionnements

J'habite la résidence de La Salucéenne, j'ai soumis un croquis avec un plan à la mairie. Pour éviter un accident, à la sortie de la rue Henri Barbusse, la ligne continue est effacée à la hauteur de l'entreprise SAPELMECA.

La municipalité

La nécessité d'un marquage au sol a bien été prise en compte. Un plan de circulation va être pensé en concertation avec les élus de l'opposition et de la majorité dans le cadre d'un groupe de travail.

Différents projets d'aménagement de la voirie pourront également faire l'objet de subventions de la part de la Région, de l'ordre de 40%. La commune doit saisir cette opportunité, afin d'utiliser au mieux ces ressources dans l'intérêt des Salucéens.

Vos questionnements

Rue Henri Barbusse, les semi-remorques passent, ainsi que les bétonnières.

La municipalité

Ils ne devaient pas passer. Un rappel sera fait à l'aménageur SEMIIC concernant ces véhicules de plus de 3,5T.

Vos questionnements

Au n°47 de la rue Joliot Curie, de nombreux semi-remorques stationnent sur les trottoirs en attendant l'ouverture de la casse. Ils gênent les riverains. Que faire, même si cette casse est située sur la commune de Ballainvilliers ? Les routes de Saulx ne sont pas prévues pour des 3,5T. D'autre part, j'ai appris qu'un camp de gens du voyage, de l'autre côté de la casse, allait s'installer. L'état des routes s'est dégradé. J'ai abimé un pneu.

La municipalité

Cette problématique de stationnements illégaux, rue Joliot Curie à Saulx, est du domaine de la Police Municipale qui sanctionnera. Les difficultés, rencontrées actuellement, relèvent du territoire de Ballainvilliers, bien que jouxtant Saulx-les-Chartreux. De ce fait, ces problématiques doivent être discutées avec la maire de Ballainvilliers. Différents projets font l'objet d'étude de sa part, comme l'implantation d'une aire des gens du voyage.

De même, nous sommes en pourparlers avec la maire de Ballainvilliers sur la nuisance causée par la décharge de la RN20. Un devis effectué par celle-ci a estimé le nettoyage à 250 000 euros. À ce jour, la sécurisation et le nettoyage de l'ensemble sont estimés à 516 000 euros.

Au regard de la dangerosité de ce site, dont les déchets débordent sur la bande d'arrêt d'urgence, le Préfet a été saisi pour statuer. Une concertation a eu lieu entre les villes avoisinantes, le Département, la Région, l'État et les 2 syndicats pour trouver une solution à cette situation d'insalubrité.

Le Département s'est engagé à nettoyer la bande d'arrêt d'urgence et à sécuriser l'endroit pour empêcher l'arrêt des camions.

L'état de dégradation du réseau routier est national et catastrophique. Les conditions climatiques actuelles accentuent cette dégradation. Plusieurs mesures sécuritaires et préventives ont été déjà mises en place.

En raison des conditions climatiques actuelles, le rebouchage effectué n'est pas suffisant. Au printemps, une opération de rebouchage à chaud aura lieu partout dans la ville et notamment route de Montlhéry.

Pour la sécurité, la meilleure solution, la plus simple et la moins coûteuse est de limiter la vitesse à 30km/h. De plus, il est important de souligner que la route de Montlhéry est communale. Le coût de sa rénovation serait trop exorbitant pour la commune. La municipalité est donc en négociation avec le Département pour lui transférer son entretien, avec en contrepartie la rétrocession de la rue de la Division Leclerc, qui est actuellement départementale.

Vos questionnements

C'est le bazar en revenant de Massy. Pourquoi ne pas ré-ouvrir la rue de Champlan, qui avait été fermée par l'ancien Maire, M. Queffelec, pour fluidifier la circulation ?

La municipalité

Certains riverains peuvent être en désaccord avec cette ouverture et le maire précise qu'une concertation serait nécessaire.

La densification urbanistique, imposée par l'État, a aggravé les conditions de circulation. Au niveau des transports, la réalisation de la ligne 18 aurait pu favoriser la fluidité, mais ce projet a été reporté ultérieurement. De même, le projet d'Exposition Universelle a été abandonné par l'État.

L'obligation légale de constructions supplémentaires nous expose à des difficultés d'infrastructures suffisantes et de réseau routier adapté. Les maires de la Communauté d'Agglomération de Paris-Saclay ont l'espoir que l'État a bien pris acte des conséquences de ce déploiement démographique.

Vos questionnements

Y a-t-il encore beaucoup de constructions prévues dans le quartier de la ZAC ?

La municipalité

Les projets prévus par l'ancienne majorité ont été modifiés et, pour certains, stoppés par des négociations avec l'aménageur SEMIIC.

Notre priorité, telle que nous nous y sommes engagés dans la campagne municipale, est de conserver le cachet de notre village. Nous avons réussi à limiter l'urbanisation massive du quartier du Moulin en stoppant les projets de la ZAC 2. Les deux derniers programmes déjà engagés, d'environ 150 logements, devront être réalisés. Pour une harmonisation architecturale du quartier, les façades des bâtiments verts seront repeintes couleur pierre.

Vos questionnements

Une autre sortie de la ZAC est-elle prévue ?

La municipalité

Actuellement, la seule sortie est celle de la rue Henri Barbusse. Une solution doit être trouvée pour fluidifier les entrées et sorties du quartier du Moulin. La sortie rue du Pont Neuf n'a pas été retenue, du fait que le foncier n'appartient pas à la commune.

Vos questionnements

En bas de la rue du Monthuchet, un dos d'âne est-il prévu pour empêcher le contournement.

Est-ce que les habitants des résidences de La Salucéenne et la Montagne seront consultés pour les projets d'aménagement ? J'habite rue Henri Barbusse. Comment fait-on pour se garer ?

La municipalité

Cet aménagement du dos d'âne est en effet prévu.

Les habitants des résidences concernées seront consultés. Un groupe de travail sera mis en place, afin d'étudier ensemble des aménagements pour la limitation de la vitesse et l'optimisation du stationnement.

Vos questionnements

Pour la route de Champlan, y avait-il un arrêté sous le mandat de M. Queffelec ?

La municipalité

Nous mesurons l'urgence de ces aménagements. Cette année, celui de la rue Henri Barbusse est inscrit au budget prévisionnel.

Malheureusement, nous avons hérité d'une situation financière déficitaire, qui a pu revenir à l'équilibre grâce à l'effort de tous, personnel communal et élus. Nous finissons l'année 2017 excédentaires, ce qui constitue un atout énorme pour conserver notre autonomie financière. Nous devenons ainsi crédibles face à l'État, à la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, au Département et à nos financeurs.

L'année 2018 va nous permettre de concrétiser certains de nos projets de campagne.

Vos questionnements

Un mot sur la fermeture de l'hôpital de Longjumeau. Qu'en est-il de la maternité ?

La municipalité

Le COPERMO (Comité interministériel de Performance et de la Modernisation de soins) statuera définitivement le 27 février. Cette décision de fermeture s'inscrit dans une volonté nationale de restructuration de l'offre de soins.

Nous ne pouvons qu'acter cette prise de décision par l'État, mais nous tenons à rester vigilants quant à l'élaboration du projet, ce qui a conduit le maire à souligner, en Conseil communautaire, le nombre limité de places et à demander un possible agrandissement de l'hôpital en cas de saturation. L'hôpital de Saclay accueillera des activités de médecine, chirurgie et obstétrique.

20% de la zone de chalandise fréquentaient l'hôpital de Longjumeau. En effet, cet hôpital devenait de moins en moins adapté aux besoins de la population, malgré le dévouement et le sérieux du personnel soignant.

Vos questionnements

Rescapée de l'hôpital de Longjumeau, je suis éprouvée d'entendre ces critiques. N'y a-t-il pas une volonté d'envoyer les patients vers les cliniques privées ?

La municipalité

L'hôpital devenait de moins en moins attractif. Des investissements auraient dû être faits il y a 10 ans. La situation s'est trop dégradée. Pour maintenir l'offre de soins publique, le regroupement des hôpitaux devient incontournable pour l'ARS (Agence Régionale de Santé), afin de concurrencer le privé.

Vos questionnements

On parlait de l'hôpital de Saclay il y a 20 ans.

La municipalité

Les gouvernements successifs ont pris la décision de mutualiser le soin. Cet hôpital s'appuiera sur des technologies de pointe, telles que la télémédecine et la coordination de soins entre professionnels médicaux et paramédicaux.

Vos questionnements

Il manque 200 à 300 places. Les 300 places ne suffiront pas à long terme. La population vieillit, elle a du mal à se déplacer. Nous sommes entourés de grands axes routiers, avec des accidents. Comment vont faire les pompiers ? L'ARS a un budget. On parle de vies humaines et l'ARS parle de ligne budgétaire.

La municipalité

En effet, c'est une volonté étatique validée par les différents gouvernements. La situation est examinée en temps réel et non en années N+1 ou N+2 ou N+3. Dans cette étude, la densification de la population des communes n'a pas été prise en compte, d'où la demande du maire d'une possibilité d'agrandissement de cet hôpital. Nous avons cette chance d'avoir un hôpital public proche géographiquement, au détriment de certaines communes plus éloignées. L'utilisation des technologies nouvelles permettront de diminuer le temps d'hospitalisation. La prise en charge des aînés de Saulx se fera dans le cadre des Centres de Consultation et de Soins Urgents (CCSU) qui les orienteront dans les meilleures conditions possibles.

Vos questionnements

À Saulx, nous avons la chance d'avoir 5 médecins. Mais comment traiter les cas moins graves que les opérations ?

La municipalité

Cela relèvera du Centre de Consultations et de Soins Urgents (CCSU).

Vos questionnements

Où en sont les discussions sur les bâtiments en bois de la rue Louis Aragon ? N'y aura-t-il pas de bâtiments de 3 étages ?

La municipalité

Il n'est pas prévu de détruire ces bâtiments.

L'état sanitaire et sécuritaire de ces bâtiments s'est dégradé et accentué au fil des années. Dès le début de notre mandat, nous avons mesuré le caractère urgent d'une intervention au regard de l'état de vétusté et d'insalubrité de certains logements.

Nous avons alerté le bailleur « Coopération et Famille » sur ces conditions inacceptables pour les habitants. À la suite de quoi, nous avons entamé une négociation avec le bailleur.

Nous n'avons pas retenu sa proposition de créer 150 logements au lieu de 90 actuellement, parce qu'elle ne correspondait pas au cachet architectural et environnemental de Saulx et qu'elle n'était pas conforme aux attentes des riverains.

Le bailleur est constamment relancé pour trouver une solution acceptable.

Vos questionnements

Rue Fernand Léger, y a-t-il un projet de lotissement derrière les jardins familiaux ? Qu'est-il prévu pour l'entretien de la rue et des arbres ? Il y a également des problèmes de stationnement gênant.

La municipalité

Aucun projet n'est prévu rue Fernand Léger. Les seuls projets prévus sont : un projet de constructions rue du Rocher engagé par l'ancienne municipalité avec l'EPPFIF (Établissement Public Foncier d'Ile-de-France) et pour l'autre, cela concerne l'emplacement du terrain d'Intermarché en bas du Rocher, à l'initiative de l'actuelle municipalité.

Afin de valoriser les sites, nous veillons à ce que les constructions soient pavillonnaires et s'intègrent à l'architecture et à l'environnement du village. Les faits ont été constatés. Nous avons pris note de la nécessité de l'élagage, qui sera mis en œuvre prochainement.

Concernant les difficultés de stationnement, nous faisons appel au civisme des habitants d'utiliser au maximum, dans la mesure de leurs moyens, leur garage.

Vos questionnements

Qu'en est-il de la construction de la salle des fêtes ?

Il y a un problème d'évacuation des eaux dans la rue du collège.

La municipalité

La réalisation de la salle des fêtes relève de l'utopie, au vu du coût important de ce projet qui avoisine les 4 millions d'euros. La rénovation de nos voiries et l'entretien de notre patrimoine sont nos chantiers prioritaires.

Concernant les investissements dans le quartier du Moulin, nous sommes en pourparlers avec l'aménageur SEMIIC pour acheter les terrains du bas, afin de pouvoir enfin limiter les constructions dans ce quartier. Une révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera nécessaire, ce, en concertation avec la population et les élus de l'opposition.

En effet, l'évacuation des eaux pose un problème. Un courrier va être adressé au proviseur du collège, afin qu'il soit procédé à l'élagage des arbres.

Vos questionnements

Une Gendarmerie n'était-elle pas prévue ? Elle aurait loué les locaux à la commune.

La municipalité

En effet, cela aurait été une belle opportunité d'installer une Gendarmerie sur notre territoire, mais cela relève de l'utopie, au regard de l'endettement important généré pour nos finances communales.

Ces 2 projets, la salle polyvalente et la Gendarmerie, auraient coûté la coquette somme de 8 millions d'euros. C'est complètement utopique au regard de nos finances !

Vos questionnements

Si la salle n'est pas prévue, que devient le terrain ?

La municipalité

Actuellement, différentes options sont à l'étude. Des actions juridiques sont en cours. La population sera bien évidemment informée des propositions de projets.

Vos questionnements

Il y a beaucoup de logements. Rien n'est prévu pour les adolescents. Nous sommes envahis par les jeunes qui cassent les néons, font des graffitis. Ce sont des enfants entre 10 à 14 ans, qui traînent à 22 heures dans les immeubles. Dans la zone du Moulin, quelles sont les améliorations prévues ?

La municipalité

On observe une démission de l'autorité parentale. Des enfants de 10 à 14 ans n'ont rien à faire à l'extérieur à cette heure. En journée, ces enfants peuvent bénéficier de lieux leur proposant des activités adaptées pour parer à leur oisiveté. Cet espace municipal, où nous nous trouvons ce jour (l'Espace Nelson Mandela), leur est destiné. Il leur permet de se sociabiliser entre jeunes. Il favorise des actions d'éducation et de prévention

et contribue à la mixité sociale. C'est pourquoi, la municipalité encourage l'accès à tous, avec un prix modique se situant entre 6 euros et 15 euros par famille à l'année.

La municipalité souhaite sécuriser la voirie, limiter la vitesse en implantant des dos d'âne, améliorer l'esthétique des 2 bâtiments verts en repeignant les façades dans des tons couleur pierre.

Vos questionnements

Le dossier citoyen dans le bulletin municipal était très intéressant. Les consignes de tri ne sont pas à jour.

La municipalité

L'élimination des déchets relève de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay. Le ramassage a démarré selon un nouveau planning sans que la population n'en ait été préalablement informée. Ce nouveau calendrier est en cours de distribution. L'information des consignes de tri sélectif sera diffusée dans le prochain Salucéen.